

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 24 février 2026, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 18 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 35 représentants 54 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 59 représentants 113 voix

Délibération n°CS2026/11

<p>Votants (en voix) : 113 Exprimés (en voix): 113 Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0</p>

OBJET : Budget primitif 2026 – Budget annexe de la Réserve Naturelle

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

BERANGER Nathalie

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline FAURE Nathalie

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collègue – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BREYTON Stéphanie	GAUTIER Marc
CHAVAND Christelle	GUSMEROLI Stéphane
CLOUZEAU Dominique	MAILLOT Isabelle
DELPHIN Jean-Luc	MERLE Alain
DELPHIN Maurice	MICHALLET Bernard
DEVAUTON Thierry	MONIN Michelle
ESCARON Dominique	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	RUBIER Eric

6^{ème} collègue – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOULLIER Anne-Marie	LAVAL Sylvain
BURDET Gérard	LAYDEVANT Laurence
DUBONNET David	POZO Jean-Christophe et FERRARI Marcel
GARCIA Murielle	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	USSEGLIO-THOMASETTI Denis et ROCHAS Henri



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel
DEPINOIS Marc

PICHON-MARTIN Bertrand
ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

CHAIX Sandrine à ESCARON Dominique
REY Freddy à BERANGER Nathalie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

2^{ème} collègue – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
BENHAMOU Franck

3^{ème} collègue – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy à GUIGUE Gilbert
BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane

5^{ème} collègue – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

CHASSAGNON Guillaume à PICHON-MARTIN Bertrand

DUPRAZ Marc à ESCARON Dominique
LABRUDE Evelyne à BREYTON Stéphanie
PIEUCHOT Ghislaine à DELPHIN Maurice
PUTOT Éric à BREYTON Stéphanie
ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

AFONSO Magaly (sup)
BENEZETH Michel
BERNARD-PEYRE Gaëlle
BUFFET Gilbert (sup)
CHAMROND Nicolas (sup)
LALINDE Catherine
MENU Francis (sup)

6^{ème} collègue – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric à WOLFF Corine
BOCHATON Brigitte à WOLFF Corine
DELCAMBRE Philippe à MICHALLET Bernard
DUMAS Isabelle à MOREL Véronique
DUPERCHY Pierre à GARCIA Murielle
FASOLA Frédéric à CLOUZEAU Dominique
GUILLEMAT Serge à GUIGUE Gilbert
LAMBERT Hervé à MICHALLET Bernard
SORRET Bruno à CLOUZEAU Dominique
TOUIHRAT Frédéric à GARCIA Murielle

BOIX-NEVEU Arthur
BOUZON Elodie
EGO Catherine
FRICK Cosima (sup)
MANGIONE Brigitte

7^{ème} collègue – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MOLLIERE Denis à PICHON-MARTIN Bertrand

MILLET Régine (sup)
BAZIN Jean-Jacques

OBJET : Budget primitif 2026 Budget annexe de la Réserve Naturelle

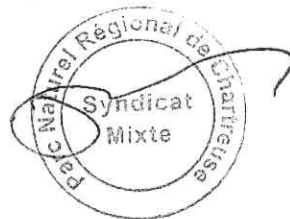
- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 02/02/2026,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2026,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le budget primitif 2026 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :***
 - ***En fonctionnement à hauteur de 560 125.47 €***
 - ***En investissement à hauteur de 70 030.60 €***
- ***D'autoriser le Président à procéder en 2026, comme en 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.***

Ainsi fait et délibéré le 24 février 2026
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le



Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-253804363-20260224-PB2026RN-BF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	63 247,91	0,00	0,00	70 030,60	70 030,60	0,00	70 030,60	70 030,60
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	57 247,91	0,00	0,00	50 030,60	50 030,60	0,00	50 030,60	50 030,60
Total des dépenses d'équipement	57 247,91	0,00	0,00	65 030,60	65 030,60	0,00	65 030,60	65 030,60
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	57 247,91	0,00	0,00	65 030,60	65 030,60	0,00	65 030,60	65 030,60
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	6 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								70 030,60

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-253804363-20260224-PB2026RN-BF



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	18 647,00	0,00	21 950,00	21 950,00	21 950,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 247,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 247,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 400,00	0,00	550,00	550,00	550,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 400,00	0,00	550,00	550,00	550,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 647,00	0,00	1 950,00	1 950,00	1 950,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					48 080,60
Affectation au compte 1068 (8)					0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées					70 030,60
---	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III	III - VOTE DU BUDGET
B	SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	537 011,74	0,00	0,00	560 125,47	560 125,47	0,00	560 125,47	560 125,47
011	Charges à caractère général (3)	209 946,74	0,00	0,00	260 825,47	260 825,47	0,00	260 825,47	260 825,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	251 950,00	0,00		217 500,00	217 500,00		217 500,00	217 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	40 115,00	0,00	0,00	41 800,00	41 800,00	0,00	41 800,00	41 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	502 011,74	0,00	0,00	520 125,47	520 125,47	0,00	520 125,47	520 125,47
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses réelles	522 011,74	0,00	0,00	540 125,47	540 125,47	0,00	540 125,47	540 125,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	15 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								560 125,47

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats défectueux ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-253804363-20260224-PB2026RN-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	281 788,00	0,00	258 987,00	258 987,00	258 987,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	275 788,00	0,00	253 987,00	253 987,00	253 987,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	275 788,00	0,00	253 987,00	253 987,00	253 987,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	275 788,00	0,00	253 987,00	253 987,00	253 987,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	6 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		301 138,47
Total des recettes de fonctionnement cumulées		560 125,47

ID : 038-253804363-20260224-PB2026RN-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-253804363-20260224-PB2026RN-BF